

Orry-la-Ville, le 29 septembre 2022

«sexe» «prénom» «nom»  
«titre I»  
«organisme I»  
«adresse\_pro»  
«cp\_pro» «ville\_pro»

Apremont  
Asnières-sur-Oise  
Auger-Saint-Vincent  
Aumont-en-Halatte  
Ailly-Saint-Léonard  
Barbery  
Beaumont-sur-Oise  
Beaurepaire  
Bellefontaine  
Belloy-en-France  
Béthémont-la-Forêt  
Boran-sur-Oise  
Borest  
Brasseuse  
Chantilly  
Châtenay-en-France  
Chaumontel  
Chauvry  
Courteuil  
Coye-la-Forêt  
Creil  
Ermenonville  
Fleurines  
Fontaine-Chaalis  
Fosses  
Fresnoy-le-Luat  
Gouvieux  
Jagny-sous-Bois  
La Chapelle-en-Serval  
Lamorlaye  
Lassy  
Le Plessis-Luzarches  
Luzarches  
Maffliers  
Mareil-en-France  
Mont-l'Évêque  
Montagny-Sainte-Félicité  
Montépilloy  
Montlognon  
Mortefontaine  
Mours  
Nanteuil-le-Haudouin  
Nointel  
Noisy-sur-Oise  
Orry-la-Ville  
Plailly  
Pont-Sainte-Maxence  
Pontarmé  
Pontpoint  
Précy-sur-Oise  
Presles  
Raray  
Rhuis  
Roberval  
Rully  
Saint-Martin-du-Tertre  
Saint-Maximin  
Saint-Vaast-de-Longmont  
Senlis  
Seugy  
Survilliers  
Thiers-sur-Thève  
Verneuil-en-Halatte  
Ver-sur-Launette  
Viarmes  
Villeneuve-sur-Verberie  
Villers-Saint-Frambourg-Ognon  
Villiers-Adam  
Villiers-le-Sec  
Vineuil-Saint-Firmin

N.Réf.: SC/NT 2022 - N° 000579  
Objet : Comité Syndical du Parc  
Dossier suivi par : Sylvie CAPRON

«entete»,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au Comité Syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France qui se réunira le :

**Vendredi 21 octobre 2022 à 20h30**  
**Au Centre culturel**  
**21 rue d'Hérivaux à 60580 COYE-LA-FORET**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal du Comité syndical du 28 mars 2022
- Candidature au programme LEADER 2023/2027
- Augmentation des heures de vacation
- Questions diverses

Le dossier vous sera adressé dans le courant de la semaine prochaine.

Par ailleurs, Bruno Garnerone du bureau d'études Champ libre présentera les études d'aménagements paysagers intégrant une gestion alternative des eaux pluviales qui ont été menées dans des communes.

Si vous ne pouvez participer à la réunion, je vous remercie de transmettre l'invitation à votre suppléant. Dans l'éventualité où, ni votre suppléant, ni vous-même ne pourriez assister à cette réunion, je vous remercie de bien vouloir retourner le pouvoir ci-joint, par courrier ou par mail [contact@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:contact@parc-oise-paysdefrance.fr).

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, «entete», l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Patrice MARCHAND  
Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise  
Maire de Gouvieux